



La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national

FORMATION
POUR LES ÉLUS



Maîtriser le fonctionnement interne de la collectivité



Durée

1 jour - 7 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université :
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux
possible



Public

Formation collective : 12 participants
maximum



Tarifs

560 € (possibilité de prise en charge
par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 1750 €

Pour piloter efficacement les projets de leur territoire, les élus locaux doivent comprendre l'organisation et les logiques de fonctionnement de leur collectivité. De la répartition des compétences entre services à la chaîne de décision administrative, en passant par le rôle de la direction générale et les relations avec les agents, cette formation donne aux élus les clés pour interagir de manière constructive au sein de leur collectivité. Elle favorise ainsi une collaboration fluide et une meilleure mise en œuvre des politiques publiques locales.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'une collectivité territoriale
- Connaître les acteurs et partenaires
- Maîtriser le processus de prise de décision dans une collectivité
- Connaître les bases des principes budgétaires
- Appréhender le fonctionnement d'un conseil municipal

Contenu de la formation

- Les différents acteurs (élus, services, agents)
- Les principaux partenaires (l'intercommunalité, la préfecture, la trésorerie, les administrés, les associations ...)
- La prise de décision (le cheminement)
- Le fonctionnement du Conseil municipal (de la convocation à la rédaction du procès-verbal)
- La gestion du budget (les principes budgétaires, le temps budgétaire, les différents budgets, les principales dotations de l'Etat, la recherche de financements ...)
- Les principales règles d'hygiène et de sécurité, le rôle des différents acteurs et la responsabilité du maire

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Intervention enrichie par des exemples concrets, des retours d'expériences
- Mises en application, cas pratiques

Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Financement

Droit individuel à la
formation des élus (DIFE)

ou

Budget formation
de la collectivité

Une procédure à suivre

1. Créer son identité numérique 
2. Créer son compte élu 
3. Contacter la FCU Artois 

Nous vous invitons à
vous rapprocher de votre
collectivité

Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

FCU Artois
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS
Tél. 03 21 60 37 68
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr

